

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18913 - 73ÈME ANNÉE

## Contre la suppression de 155 postes

## Le PCR soutient le personnel du CHU



**Dans un communiqué diffusé hier, le PCR a fait part de son soutien à la lutte contre la suppression de 155 postes au CHU de La Réunion.**

« La direction du CHU de La Réunion présente ce mercredi devant le COPERMO un plan visant à réduire son déficit. Il s'agit d'obtenir une subvention de 50 millions d'euros.

Ce plan prévoit une réduction drastique des effectifs, ce qui n'aura que des conséquences négatives sur l'offre de soins pour la population. Ainsi, il prévoit notamment la suppression de 155 postes sur toute l'île, ainsi que des lits d'hospitalisation à Cilaos, alors que ces dernières semaines ont rappelé l'enclavement de cette commune, coupée du monde en raison de plusieurs éboulis.

Le PCR estime que le secteur de la santé est un gisement d'emplois qui doit être exploité. À l'origine de la création du CHU de La Réunion, il y avait l'idée d'un

établissement appelé à rayonner dans l'océan Indien. C'est sur cette base que Paul Vergès avait réussi à convaincre le Premier ministre de l'époque, Dominique de Villepin, de soutenir le projet de création d'un CHU.

Le plan de la direction fait face à une forte opposition des personnes concernées. L'annonce de la démission prochaine de 34 chefs de service souligne la fermeté de leur volonté à sauver l'emploi au CHU.

Aussi, le PCR apporte son soutien au personnel en lutte. Il demande également aux élus présents au Conseil d'administration d'écouter les revendications du personnel et de travailler avec eux pour que le CHU retrouve sa vocation originale de pôle d'excellence sanitaire dans l'océan Indien. »

## Face au monopole du tout-automobile, les plus pauvres limités dans leurs déplacements

# L'automobile reflet des inégalités

L'INSEE a publié hier une étude sur l'équipement en automobile des Réunionnais avec l'année 2014 comme référence. Elle montre une tendance au rattrapage de la moyenne en France alors que La Réunion dispose de bien moins de routes par rapport à sa densité de population. L'étude montre également que l'automobile est un révélateur des inégalités sociales dans notre île. Moins de la moitié des familles au sein desquelles aucune personne ne travaille ne dispose d'une automobile. Voici des extraits de cette étude.

**E**n 2014, 221 000 ménages résidant à La Réunion possèdent au moins une voiture, soit 71 % des ménages. Les ménages réunionnais sont autant équipés qu'aux Antilles. Ils le sont en revanche bien moins que les ménages de province (84 %). Les Franciliens quant à eux ont moins souvent une voiture (67 %), en raison du faible taux d'équipement des ménages résidant à Paris (47 %) : ces derniers profitent en effet d'un réseau particulièrement dense de transports en commun.

L'équipement automobile à La Réunion a beaucoup progressé en 25 ans, en phase avec l'élévation progressive du niveau de vie des Réunionnais. En 1990, seulement la moitié des ménages réunionnais disposait d'au moins un véhicule. L'écart avec la province était alors deux fois plus important. Depuis 2009, l'équipement automobile des ménages marque le pas aussi bien à La Réunion qu'en province.

### Avoir un emploi facilite la possession d'une voiture

À La Réunion comme en province, être en emploi motive la possession d'une voiture. Ainsi, le taux d'équipement automobile est de 88 % pour les ménages réunionnais au sein desquels au moins une personne travaille. C'est 40 points de plus que les ménages au sein desquels personne n'occupe d'emploi.

D'une part, avoir en emploi permet de percevoir des revenus stables pour acheter et entretenir un véhicule. La probabilité d'être équipé d'un véhicule est ainsi très forte lorsque le ménage dispose d'un niveau de revenu plus élevé : la quasi-

totalité des ménages réunionnais dont la personne de référence est cadre sont véhiculés, contre les trois quarts quand la personne de référence est un employé.

D'autre part, à La Réunion, disposer d'un véhicule est souvent une condition nécessaire pour rejoindre son lieu de travail, surtout lorsqu'on ne travaille pas dans sa commune de résidence. Huit personnes sur dix de 15 ans ou plus en emploi utilisent leur voiture pour se rendre au travail, à La Réunion comme en province. Seuls 6 % prennent les transports en commun (8 % en province).

Or à La Réunion, moins de personnes occupent un emploi qu'en province, ce qui explique une partie de l'écart en matière de taux d'équipement automobile. De surcroît, seulement 48 % des ménages au sein desquels aucune personne ne travaille disposent d'un véhicule à La Réunion. C'est nettement moins qu'en province (71 %). En effet, sur l'île, les ménages sans revenu d'activité sont plus souvent des ménages dont la personne de référence est au chômage et dont le niveau de vie est faible. En métropole, les ménages sans revenu d'activité sont le plus souvent des retraités, plus équipés. Sans revenu d'activité ou pension de retraite d'un niveau suffisant, il est plus difficile de s'acheter une voiture, de l'entretenir et de payer l'assurance. En outre, l'achat d'une voiture neuve coûte plus cher qu'en province (24 % de plus en 2015).

### Moins de voitures au Port et dans les communes isolées

En lien avec l'accès à l'emploi et des

écarts de niveaux de vie, l'équipement automobile varie fortement selon les communes réunionnaises. C'est à La Possession que les ménages possèdent le plus souvent au moins une voiture (82 % d'entre eux). Le niveau de vie y est plus élevé (c'est la commune la moins touchée par la pauvreté), beaucoup de ménages sont en emploi (69 % contre 57 % à La Réunion) et davantage de personnes en emploi travaillent dans une autre commune (66 % contre 60 %). L'équipement automobile est également plus élevé dans une commune rurale comme La Plaine-des-Palmistes. C'est aussi le cas aux Avirons, à L'étang-Salé, à Sainte-Marie et à l'Entre-Deux : les ménages y sont plus souvent en emploi et ont un niveau de vie moyen plus élevé.

à l'opposé, moins de deux tiers des ménages sont équipés en automobile dans les communes les plus touchées par la pauvreté, où les ménages sans emploi sont plus nombreux et où la majorité des personnes ayant un emploi travaillent dans leur commune de résidence. C'est le cas au Port (57 % de ménages équipés), ainsi que dans les trois communes rurales isolées de l'île (59 % à Cilaos, 63 % à Sainte-Rose et 64 % à Salazie). Le taux d'équipement est bas également dans les villes de Saint-Benoît et Saint-Louis (respectivement 64 % et 66 %), où les niveaux de vie sont particulièrement faibles.

## Edito

# Le gouffre du tout-automobile

# A

La Réunion, le réseau routier n'arrive plus à suivre depuis longtemps la croissance du parc automobile. L'étude publiée hier par l'INSEE sur l'équipement des Réunionnais en automobiles précise en effet ceci :

**« Les ménages réunionnais possèdent moins souvent une voiture que les provinciaux. Le parc automobile de l'île n'apparaît ainsi pas surdimensionné au regard de la population : on compte une voiture pour 2,5 habitants sur l'île, contre une voiture pour 1,9 habitant en province en 2014. Pourtant le réseau routier de l'île renvoie souvent une sensation de saturation, notamment aux heures de pointe. Celui-ci est en effet contraint par le relief particulier de l'île et cantonné pour l'essentiel au bord de mer. Il est ainsi cinq fois moins dense qu'en province : 4 km contre 20 km pour 1 000 habitants. De fait, le nombre d'entrées des agglomérations s'en trouve réduit et augmente alors l'effet d'entonnoir pour la circulation ».**

Ces données datent de 2014. Au cours des trois années écoulées, ce sont près de 60.000 voitures qui sont venues grossir les embouteillages quotidiens subis par la population. Cela concerne aussi les personnes qui se déplacent dans les bus, car elles sont elles aussi prises dans les embouteillages.

Aux pertes de temps et à la pollution s'ajoute le coût du tout-automobile pour les Réunionnais. À l'achat, un véhicule coûtait 24 % de plus qu'en France en 2014. Pendant ce temps, le prix du carburant ne cesse d'augmenter à la pompe. Depuis le mois de septembre, celui du gazole a augmenté de 16 %. Ce sont donc des sommes considérables qui quittent La Réunion pour enrichir des compagnies pétrolières et des constructeurs d'automobiles. Elles financent des emplois en dehors de La Réunion.

Il est grand temps de revoir la politique des déplacements à La Réunion, en faisant des transports collectifs la priorité. La zone habitable de La Réunion est densément peuplée. Dans les pays développés, ces régions bénéficient d'un réseau de transport collectif qui permet de se passer d'une voiture. À Paris, moins d'une famille sur deux possède un véhicule. À La Réunion, c'est bien plus.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Quel mois de janvier !

**Le mois de janvier s'est achevé ce mercredi, Sainte Marcelle a effectué le baisser de rideau. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a été particulièrement riche en actualité pas toujours réjouissante.**

### Berguitta est passée par là

Au plan météo, il est à retenir qu'Ava, premier système dépressionnaire a abondamment arrosé notre île, 6 jours durant, avec au final un sol détrempé. Berguitta est ensuite passée par là et a fait le reste, laissant derrière elle un spectacle de désolation : routes emportées ou ravinées, coulées de boue, des maisons détruites, des champs lessivés, des éleveurs et agriculteurs anéantis etc. Cilaos est coupée du monde, et où les éboulements se multiplient. C'est l'apocalypse, disent les uns, jamais vu ça, avoueront les autres. Malgré tout, reconnaissons qu'on a échappé au pire. Suite à cette catastrophe, le prix des légumes et fruits sur le marché explose et ce, au moment même où de nombreuses hausses prévues ou autorisées par le Gouvernement Macron entrent en vigueur : augmentation des carburants, du prix de la carte grise, des services postaux, de la CSG, des assurances, des mutuelles, pour ne citer que celles-là. Une situation insupportable pour les familles les plus modestes.

### Tempête a droite et coup de tonnerre à la Région

Rien à voir avec Berguitta, mais une tempête d'un autre genre a secoué fortement la Droite locale : Témoins, les déclarations incendiaires du président de Région, tenues lors d'une réunion au Tampon, et rapportées

dans la presse le 14 janvier. Des propos d'un autre temps qui ont fait exploser définitivement la « plateforme », même si personne en son sein n'a réagi. Ce qui est pour le moins étrange, soit-dit en passant. Faut le dire, il s'est lâché, le président, promettant d'administrer les pires châtements aux maires soupçonnés de l'avoir trahi à l'occasion de l'élection à la présidence du Conseil départemental ! Plus un sou de la Région aux communes visées et le président de jurer qu'il s'occupera de ces traitres à l'occasion des prochaines municipales. C'est une affaire à suivre.

Tout comme cette décision inattendue du Conseil d'Etat dévoilée le 24 janvier faisant l'effet d'un coup de tonnerre et selon laquelle cette juridiction remettrait en cause l'exploitation des carrières, les procédures ayant été entachées d'irrégularités ! Une décision d'une ampleur considérable qui pourrait aboutir à l'abandon de la réalisation de la fameuse digue de la NRL, entre la Grande-Chaloupe et La Possession et impacter sérieusement l'avancement du reste du chantier de la NRL.

En tout cas, le président de Région et ses amis ne pourront pas dire qu'ils n'ont pas été avertis. On dit souvent « à vouloir trop exhiber l'excès de confiance en soi, on finit par se mettre une balle dans le pied ». Cela semble se vérifier.

### Avec Macron, tout est bon !

En ce mois de janvier donc, chacun

aura constaté que nombre de nos politiques étaient dans la tourmente, pour les raisons évoquées plus haut, ou pour des motifs divers. Cependant parmi nos édiles, il y en a un qui est un sacré veinard, il s'agit du maire de Sin-Dni. En effet, pendant que certains s'arrachent les cheveux ou pataugent dans la gadoue, lui est sur un petit nuage et il l'a fait savoir l'autre mercredi 24 janvier. Il a déclaré être un élu heureux, en réitérant, à l'occasion, sa flamme à Emmanuel Macron dont il est satisfait pleinement de la politique menée jusqu'ici. Tout va dans le bon sens, persiste-t-il. Autrement dit et avec Macron tout est bon !

Le maire de Sin-Dni nage donc dans le bonheur. Et tandis qu'il exulte d'allégresse, les mouvements sociaux se multiplient. A quelques centaines de mètres de la mairie, au CHU, les grèves se répètent contre la suppression de lits et de plus de 150 postes au sein du personnel. A quelques pas de son bureau, à la CCIR, les employés de la Chambre Consulaire manifestent contre le plan social en vue qui prévoit la suppression d'une trentaine d'emplois. Grève chez les gardiens de prison, tensions dans les EHPAD, etc. Que du bonheur ! Que du bonheur !

Cyclones, totochement entre élus, les galets de la NRL, l'enthousiasme délirant du maire de Sin-Dni, mouvements sociaux en pagaille, etc, une actualité chargée pour ce premier mois de l'année et qui n'augure rien de bon pour les mois à venir... A moins que le « vieux barbu » interviene.

**Paul Dennemont**

## In kozman pou la rout

### « Amenn la vi an dégréné ! »

Néna dé sèrtin i amenn in pti vi trankil. Néna galman i amenn la vi konm i fo épi néna sak i amen la vi kom moin la mark an-o la. Mon famiy té i apèl sa an baton shèz. An dégréné ! I di bien mon linz lé dégréné. Sansa intèlil rès dans in kaz dégréné sansa i di galman : « la loi la dégrène son kaz ! ». Donk la défons son kaz avèk bildozer. Mé pou kosa dégréné ? Sirman pars dégréné épi démonté sé topète morète. In vi bien améné sé in vi shak shoz lé a son plas. Néna lo tan pou lo travaye, lo tan pou lo plèzir, in tan pou manzé é akoz pa in tan pou arfléshi. Mé si ou i gaspiye out vi, si tout lé an éksé, momandoné out vi lé koupé par raport bann prinsip é in vi san prinsip la pa in n'afèr nout vyé famiy té i vé. Alé ! Mi invite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Charles Angrand et J.-K. Huysmans (2)

“ La Naissance des artistes indépendants - 1884 ” de Pierre Angrand, publié aux Nouvelles éditions Debresse, évoque plus exactement la naissance de ‘la Société’ des artistes indépendants. L’auteur, étrangement, fait impasse sur l’origine et le choix du terme ‘Indépendants’ qui, selon toute vraisemblance, devait beaucoup au salonnier J.-K. Huysmans, le premier à faire le passage des “Refusés” à celui - beaucoup plus positif - d’ “Indépendants”.

Le recueil “L’Art moderne”, publié en 83, jouait sur l’a contrario, alternant les compte-rendus de “Salons” officiels et ceux des “Expositions des ‘Indépendants’” qui furent désignées par suite par le terme d’Impressionnistes (1880, 1881...) : le but de cette progression était “de faire ressortir, comme le souligne Jérôme Picon, les qualités de vie et de vérité de l’art indépendant, résolument ‘moderne’ par contraste avec les poncifs et les clichés de l’art académique.”

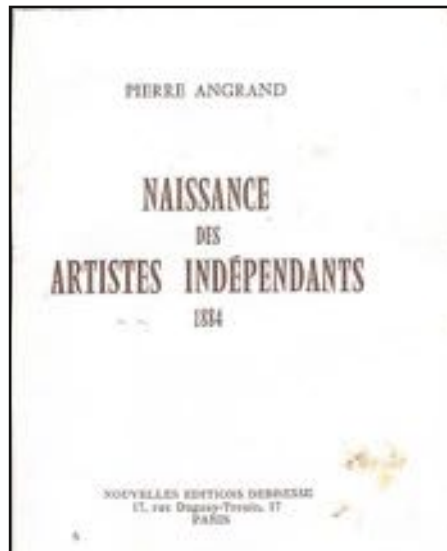
Huysmans utilisait le vocable “indépendants” de préférence à celui d’ “impressionnistes”, car il réservait ce dernier aux paysagistes qu’étaient Monet, Pissarro, Sisley, Guillaumin..., et le refusait à des artistes tels que Degas ou Caillebotte qui furent pourtant d’actifs contributeurs aux expositions désignées ‘impressionnistes’ aujourd’hui : sans doute pour ne pas prêter à confusion (à rebours, pourrait-on dire) avec la Société du même nom. Au terme de sa formation à l’école des Beaux-Arts de Rouen, Angrand quitte la province pour Paris, en 1882.

L’année même de la parution d’À Rebours, 1884, le jeune artiste participe à la fondation de la Société des Artistes indépendants, terme porté par le salonnier et inspiré par lui, à plus forte raison que la sortie de L’Art moderne précédait de quelques mois celle du roman dont le personnage phare est un esthète, et que les deux ouvrages étaient mis sous le feu de l’actualité. Ces publications successives chez un même éditeur mettaient en place un système de passerelles jusque-là inédit entre production artistique et production littéraire : une machine à tiroirs et à miroirs d’autant plus évidente que leur auteur s’en ouvrait à ses proches.

Affichant son mépris pour le journalisme qui, selon lui, nuisait à la carrière d’écrivain, et ne devait être considéré que comme un passage, une contrainte alimentaire, Huys-

mans avait pris soin de ne pas s’enfermer dans une posture journalistique, pour valoriser son image d’écrivain auprès de son lectorat : c’est-à-dire d’auteur de littérature. Le passage du périodique au livre lui permettait d’échapper aux contingences éphémères pour revendiquer une inactualité pérenne (Aude Jeannerod).

Dès la fin des années 80, l’écrivain s’éloigne du journalisme d’art ; ses couvertures d’expositions se font de plus en plus rares et de moins en moins étoffées, celle des Artistes indépendants de 1887 constitue l’une de ses dernières productions en tant que salonnier.



**Naissance des artistes indépendants 1884 par Pierre Angrand, Nouvelles éditions Debresse.**

Publié par La Revue indépendante (2e série, n°6, avril 1887, t. III), “Chronique d’art - Les Indépendants”, cet article, et plus encore l’impact que représentèrent les comptes rendus critiques sur les conceptions et l’œuvre du jeune néo-impressionniste ont été ignorés des biographes.

Aucun maître de l’impressionnisme, notait Huysmans, n’avait accroché au Pavillon de la Ville de Paris en ce mars 1887, qui augurait cependant “un billon de bon aloi”, liste ouverte au nom de Seurat, close à celui d’Angrand. (Billon s’emploie pour désigner un alliage, généralement il s’applique à la monnaie, l’aloi concernant la qualité du métal.)

“Je signale encore M. Angrand - ajoute le critique en fin d’article - qui, dans les baraques des Tuileries, cloua deux sincères et bonnes toiles, une vue de chemin de fer et une vue de rivière, scrupuleuses et pressantes. Cette année, il amène

‘une Inondation’ dont la véridique impression vous poigne, et puis ‘un Accident’ qui nous offre la caricature de la tactique du pointillage”.

En matière de caricature, le créateur de des Esseintes n’était pas en reste.

Fénéon affichait une réserve semblable dans son article de mai 1887, “Le néo-impressionnisme, L’Art moderne”, à l’endroit de cette toile d’Angrand, pourtant chef-d’œuvre du genre, “L’Accident” : “le dessin s’ankylose, indiquait-il, et les teintes délinquent”, mais il offrait en même temps une analyse plus fine et plus fouillée : « Donner, un tableau destiné à être vu à la lumière naturelle, la sensation des éclairages factices, - la tentative est intéressante et complexément ardue ; plongé dans la lumière jaune du gaz, l’observateur l’estime blanche, adoptant ainsi un terme de comparaison inexact auquel vont se rapporter toutes les couleurs ; - il devient pratiquement daltonien. Et tant d’autres difficultés... » termine-t-il, faisant référence à un échange d’argumentaires que l’on devine serré entre le peintre et le critique ami.

L’ajout demeurerait sommaire pourtant, puisque l’observation se cantonnait à l’éclairage de bec de gaz, oublieuse des autres sources de lumière et de réflexions, globes pharmaceutiques rouge, jaune et vertes, la réverbération sur les surfaces luisantes arrosées par la pulvéulence d’un crachin qu’induisaient les parapluies ouverts...

« Caricatural » tranchait Huysmans, qui faisait preuve d’ambivalences à l’endroit des applications néo-impressionnistes.

La réserve du critique écrivain en rupture avec le naturalisme portait sur la technique : « le pianotage des petites touches, les tricots aux minuscules mailles », un « faire qui exige d’in vraisemblables reculs, qui peine visiblement, sent la contrainte et la pioche ». Un rendu qu’il loue cependant dès lors qu’il se met à évoquer « les pulvérences de l’air, les frissons irisés de l’eau, les ondulations blondes des sables », mais qu’il condamne sitôt qu’il s’applique aux visages : « décortiquez ses personnages des puces colorées qui les recouvrent, le dessous est nul ; aucune âme, aucune pensée, rien. Un néant dans un corps dont les seuls contours existent ». Fait notoire, Angrand représenta des figures en gros plan - mais à la pierre noire, jamais en pointillant.

**Jean-Baptiste Kiya**

# Oté

## La boush rouvèr sansa lo poin fèrmé ? La pa parèye ditou

*Matant Zélida la ékri Justin :*

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fo, dovan l'éternité, si mi suiv aou do pré, mi romark out bann vyé l'idé lé touzour la é la plipar d'tan sé lo bann z'idé out parti rouj-de-fon, dépasé ki osi pou son par. Par l'fète, kèl kalité La Rényon zot i vé ? In Rényon modèrn sansa in Rényon i dévir lo do avèk lo progré ? Moin lé a d'mandé si zot i vé pa résiste in mond anglouti. Mi domann si zot i vé pa sinploman artourn an aryèr, olèrk alé an avan. In l'égzanp : siklone i ariv épi lo lé pa prop, kosa zot i di lo moun ? Zot i di, pran d'lo robiné, sansa lo la plui i déboul dsi lo toi, fé bouye ali épi ansèrv de sa. Lo progré fou dann kanal, alon artourn an aryèr ! Tok ! Pran sa pou toué.*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant i koz la boush rouvèr, i éton pa moin antann sak ou lé apré dir. Lo progré matant, pou ou, sé la konsomasyon ? Par préférans la konsomasyon ou i trouv dann bann gran sirfas. Lé vré moin la ékri, sirtou pou sak la poin plis k'i fo, lo moiyn, la pa bézoin alé ashté lo an boutèye. Pou kosa moin la di sa ? Pars kan ou i koz konm ou i koz, sa i vé dir, i fo pran dann la posh sak na poin pou anrishi sak néna.*

*Pars sa i vé dir osi, sak na poin, alé domann siouplé ! Konmsa zot va prézant azot lo pyé épi lo poin amaré pou mète a zot kaziman a j'nou dovan sak néna lo l'arzan, donk lo pouvoir. Sirtou la pa bézoin mète an plas l'otonomi ké zot i pé pou roganiz z'ot vi, pou aranj z'ot manjé, pou amélyor z'ot nésèsèr épi pou an avoir in méyèr santé.*

*Konmsa nou rényoné, nou nora pi konfyans dan nou épi si nou na pi kon fyans dan nou, sa i vé dir nou sar dézarmé dan la lite. Sésak in p i vé matant ? Sé sa lo déstin zot i vé pou nou, Prézant anou la boush rouvèr, plito ké lo poin séré. Sé sak i vé pou nou, la pa sak ni vé pou nou.*

*Tok ! Pran sa pou ou.*

**Justin**